



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LÔ

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2018

n° 05-2018

REALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN 2017 VALIDATION DES OFFRES

Le Comité du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni **MERCREDI 14 FEVRIER 2018 à 9 heures 15 à SAINT-LO au pôle hippique** (salle de réunion, club house de la Gourmette) sur convocation du 6 février 2018.

La séance est présidée, par M. André DENOT, Président.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

ETAIENT PRÉSENTS :

MEMBRES avec voix délibérative

Titulaires

Mme Malika CHERRIERE

M. Jean-Manuel COUSIN

Mme Florence MAZIER

M. André DENOT

M. Jean-Claude BRAUD

M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE

M. Loïc RENIMEL

M. François BRIERE

Mme Marie-Laure OSMOND-RENIMEL

Conseillère régionale

Conseiller régional

Conseillère régionale

Conseiller départemental

Conseiller départemental

Conseiller départemental

Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo

Maire de Saint-Lô

Conseillère municipale de Saint-Lô

Suppléant

M. Mickaël GRANDIN

Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo

ETAIENT EXCUSES :

Titulaire

M. Gilles QUINQUENEL

Président de Saint-Lô Agglo

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 09-2017 du 5 AVRIL 2017 approuvant le programme de travaux d'entretien 2017 pour un montant de 199 000 € ;

Vu le rapport d'analyse des offres, suite à la consultation lancée le 22 décembre 2017 ;

LE COMITÉ DU SYNDICAT MIXTE POLE HIPPIQUE DE SAINT-LÔ

Après en avoir délibéré,

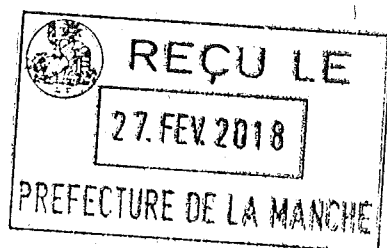
VALIDE la réalisation des travaux suivants pour un montant total HT de 239 059.25 € :

Désignation des travaux	Montant HT après négociation
LOT N° 1 - Gros œuvre	61 900.25 €
LOT N° 2 - Menuiseries extérieures bois	33 500.00 €
LOT N° 3 - Modification de la carrière en herbe	23 992.00 €
LOT N° 4 - Eclairage de la carrière centre équestre	16 440.00 €
LOT N° 5 - Paddocks	33 848.00 €
LOT N° 6 - Boxes dans écurie n° 6	40 320.00 €
LOT N° 7 - Electricité, courants forts	8 490.00 €
LOT N° 8 - Plomberie	13 330.00 €
LOT N° 9 - Dépose matériaux contenant de l'amiante	7 239.00 €
	239 059.25 €

Le règlement se fera à l'aide des crédits inscrits en investissement, à l'article 2314 :

- 199 000, 00 € (RAR 2017)
- 40 059, 25 € (propositions nouvelles).

AUTORISE le Président à signer les documents correspondants à ces marchés de travaux 2017.



Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Denot', written over a horizontal line.

André DENOT